L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 23 MARS 1879.

LA CRISE POLITIQUE EN FRANCE.

Nous voulons Gambetta.

De la Liberté.

On connait le mot célèbre: "La Révolution est comme Saturne, elle dévore ses enfants." La République de 1879 semble destinée à consacrer la vérité de cette comparaison mythologique. Quelle consommation de ministres et de ministères! Que restera-t-il bientôt du cabinet du 13 décembre, remanié tant bien que mal le 5 février, sous la présidence de M. Waddington? M. Dufaure est parti, M. Bardoux est parti, M. Teisserenc de Bort et l'amiral Pothuau sont partis; voici M. de Marcère renversé. D'autres encore sont désignés pour un sort pareil. Le Saturne de la gauche continue à dévorer ceux qui lui doivent la vie.

Ces chutes de portefeuilles, par lesquelles l'esprit de parti, semblable à l'anémone mélancolique de l'Elégie de Millevoye, "de la dépouille du pouvoir jonche le sol parlementaire," nous laissent néanmoins assez indifférents. Nos lecteurs savent que nous élevons plus haut les questions politiques qui s'y rattachent. Nous nous préoccupons beaucoup moins des personnes que des choses. Il nous importe moins de savoir qui nous gouverne que de savoir comment nous sommes gouvernés.

A cette situation instable, agitée, inquiète, qui risque de ne laisser debout aucun pouvoir et aucun homme politique, se joint, comme un mal non moins profond, l'absence complète de système, ainsi que nous l'avons si souvent déploré.

Ce qui frappe d'ailleurs dans les conditions où se trouve le ministère actuel, c'est son défaut de cohésion et de solidarité. Ses membres sont des unités juxtaposées qui ne font pas un nombre. Il n'y a pas entre eux de lien commun, parce qu'ils n'ont pas de programme et de doctrine qui les rattachent fortement l'un à l'autre. L'un d'eux est frappé. Les autres le laissent succomber sans chercher même à le défendre et sans unir leur cause à la sienne. Nous avons des ministres, mais nous n'avons pas de gouvernement.

Cette situation fâcheuse a, enfin, une cause spéciale que nous devons signaler avec franchise. Elle vient d'une faute grave commise par M. Gambetta, et c'est à lui que remonte le plus directement la responsabilité de l'état actuel des choses.

Le 5 janvier, M. Gambetta était le seul homme possible. Il avait conduit les gauches à la victoire. Il devait prendre le pouvoir. Lui seul était assez fort, assez populaire, assez habile, assez influent pour former un cabinet ayant chance de durée. Nous le lui avons dit alors; nous le lui répétons encore sans arrière-pensée. Il ne l'a pas fait; il a préféré se réfugier dans une dignité irresponsable et se créer une douce tranquillité dans les délices de Capoue du palais de la présidence. Il a manqué à son parti et il s'est manqué à lui-même.

De là tous les incidents regrettables qui se produisent aujourd'hui. Nul parmi les ministres actuels n'est en mesure, comme l'était le chef de l'opportunisme, de diriger et de contenir au besoin la majorité; de là l'instabilité déplorable qui disgracie tour à tour ceux qui sont au pouvoir et désagrège de plus en plus le cabinet du 5 février.

Il n'y a qu'une solution, et celle-là s'imposera tôt ou tard: c'est que M. Gambetta consente à entrer aux affaires. Il a fondé la République, c'est son devoir de la faire vivre. C'est son devoir de prouver, comme nous lui avons si souvent demandé de le faire, qu'après avoir été un homme de combat, il est aussi un homme d'Etat.

Renvoyons Clémenceau.

Du National.

La situation est celle-ci: Les radicaux à la tête desquels M. Clémenceau s'est placé par le droit du talent et de l'énergie se croient assez les maîtres du parlement pour ne point supporter plus longtemps la prédominance de l'élément républicain conservateur. Ils estiment que l'heure est venue pour eux de gouverner et d'administrer et les concessions multipliées qu'ils ont su obtenir des républicains les encouragent dans cette idée qu'ils n'auront pas de trop grands efforts pour enfoncer une porte entr'ouverte.

Il se peut que cet avènement soit retardé de quelques semaines, mais il est fatal et ne peut être conjuré que par une résistance combinée de la majorité républicaine et du gouvernement, résistance dont les manifestations ne se sont pas encore produites. D'ailleurs, cette résistance s'affirmât-elle, que les réactionnaires et les bonapartistes en paralyseraient l'effet en s'unissant, comme ils l'ont fait déjà, aux radicaux et aux intransigeants. Cette alliance, ébauchée dans le parlement, est faite dans la presse, où la *Lanterne*, d'accord avec l'*Ordre* et la *Gazette de France*, portent contre M. Léon Say, ministre des finances, des accusations aussi odieuses que celle dirigée contre M. de Marcère. Et nous ne sommes pas au bout!

Mais cette substitution des radicaux aux républicains conservateurs, si elle doit avoir lieu, nous paraît bien moins funeste pour la République que l'espèce de chaos parlementaire dans lequel nous vivons depuis quelques mois. Les républicains conservateurs, battus, céderont leur place à de plus avancés, n'assumant plus la responsabilité des mesures qu'ils se laissent imposer. Les radicaux, de leur côté, pourront se donner carrière et prouver, s'ils en sont capables, que l'intransigeance et le radicalisme n'excluent pas les idées gouvernementales. Le pays est parfaitement en état de subir cette expérience. L'idée républicaine nous tient fermement au cœur. Il n'y a pas encore à redouter que les électeurs s'effraient de tentatives plus ou moins hardies.

On peut beaucoup oser en ce moment, et nous ne voyons aucun péril à ce qu'on ose, à la condition que les républicains conservateurs cessent d'être les auteurs responsables d'une politique qui n'est pas la leur, et qu'ils se réservent tout entiers pour l'heure où le pays, s'effrayant, à tort ou à raison, cherchera des conservateurs à qui confier ses peines dans les rangs républicains, sans se croire obligé, pour en trouver, d'aller jusqu'à la réaction.

LA BESOGNE A FAIRE.

Nous lisons dans la *Presse*:

Hume, le grand historien anglais, a écrit quelque part: "Les Anglais n'ont à se défier que de leur constitution." Assurément ce penseur classique n'a point voulu, par là, donner une forme décente et acceptable à la pensée que Saint-Just formula plus tard en ces termes: "Un peuple n'a d'autre ennemi que son gouvernement." On ne prévoyait pas, au dix-huitième siècle, qu'un jour viendrait où l'anarchie serait érigée en système de gouvernement. Mais l'auteur de l'histoire d'Angleterre avait perçu très clairement, grâce à l'étude approfondie qu'il avait faite des événements et des traditions de son pays, les dangers d'un organisme du gouvernement fondé exclusivement sur le parlementarisme, et lorsqu'il formulait la réflexion que nous citons plus haut, il les dénonçait avec une sagacité prévoyante.

Sans doute, les gouvernements parlementaires comportent des dangers, mais comme ces dangers sont moindres, toute somme faite, que ceux qui résultent de l'autocratie ou du césarisme, il faut bien les affronter et chercher à les atténuer, à les annuler dans la mesure du possible. Le principal danger des gouvernements parlementaires est assurément le défaut de fixité, de cohérence dans l'action du pouvoir. Dans ce système, le ministère étant l'expression des influences diverses qui dominent dans le parlement, si ces influences se déplacent trop rapidement, si leur équilibre est rompu, les ministres sont tiraillés par des forces contradictoires et le ressort du gouvernement se trouve ou faussé ou énervé. On n'a plus alors que des pouvoirs flottants du précaire.

C'est ce que nous avons expérimenté en France avant-hier. C'est la situation que nous crée le vote d'ordre du jour par [illegible] arraché à la faiblesse du [illegible] des modérés [illegible] par M. [illegible]

Mais si nous voyons le danger, si nous connaissons le mal, où est le remède? Le remède avait été indiqué par tous les hommes prudents qui, dans le cabinet dirigeant, dans les assemblées publiques, dans la presse, réclamaient des mesures ou des manœuvres, comme on voudra, propres à constituer une majorité gouvernementale dans chacune des deux chambres du parlement. Quand il existe dans un parlement une majorité décidée à gouverner ou à permettre que l'on gouverne, tous les inconvénients du régime représentatif disparaissent pour ne laisser voir que ses avantages. L'histoire d'Angleterre le prouve assez.

Il faut donc, il faut à tout prix susciter dans les rangs de la gauche une majorité nouvelle—non plus une majorité de coalition ni une majorité qu'une coalition désagrège, mais une majorité unie par les principes comme par l'intérêt de la patrie, une majorité ferme, résolue, vigoureuse. Nous croyons sincèrement que les éléments d'une majorité semblable, d'une majorité gouvernementale et conservatrice à la fois républicaine et modérée, se trouvent dans le parlement actuel.

Mais ils y sont épars, diffus, confus, répandus çà et là presque pêle-mêle. Quelle sera la main audacieuse et puissante qui les étreindra pour les réunir en faisceau? Sera-ce actuellement celle de M. Le Royer? Sera-ce ultérieurement celle de M. Léon Renault? Sera-ce plus tard encore celle de M. Gambetta? Quoi qu'il en soit, la besogne attend l'homme, quel qu'il puisse être. Mais il ne faudrait point que l'homme tardât trop longtemps à se manifester.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

64 St-Charles { DE HIDWELL } 64 St-Charles

Le seul théâtre ouvert en ville.

DIMANCHE, 23 mars.—Huit jours seulement. Matinées Mercredi et Samedi.

Les Rois des Minstrels

Troupe Haverly de Haverley

MINSTRELS

40 Quarante artistes distincts dans une Première partie. Comédiens et artistes de spécialité. Musiciens dans la bande. 40

12 Chanteurs de premier ordre. Danseurs extraordinaires. 12

Champion Clog.

Bed men populaires.

8 Fameux quartettes vocaux. 4

Quatre clogs quadruple. Voir la grande parade de rue.

Pour le programme du soir, voir les affiches. Entier changement de programme Jeudi 27 mars.

Pas d'augmentation de prix. Retenez vos places maintenant.

LUNDI, 31 mars.—La Troupe Burlesque d'Opéra de Colville. 23 mars

Troisième Festival Annuel.

EXHIBITION PYROTECHNIQUE ET BAL DONNÉS PAR LA

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane,

AUX FAIR GROUNDS,

Le DIMANCHE de PAQUES,

13 AVRIL 1879.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS:

A. F. Quiré, chairman, Louis J. Courtin, John R. Légier, A. Meynier, J. F. Barthélemy, Frank J. Otto, L. Scholl, Henri Dumé, Jr., P. O. Fayssoux, J. L. Masson, F. G. Schnell.

AMUSEMENTS:

Course de Ponies—1 mille, entrée, $2.50—Prix $15.00.

Course de mulets—1 mille—Entrée gratuite—Prix $10.00.

Exercice pour toutes les compagnies militaires—Artillerie et Infanterie. Prix, pour chacune, un drapeau—guidons etc.

PROGRAMME DE L'Exhibition Pyrotechnique,

Préparée par J. Palmer & fils, de Rochester, N.Y.

1 Danse double des Fées.
2 Batterie fontaine.
3 Bouquets de l'Amérique.
4 Ballon, feux d'artifice.
5 Soleil brillant avec couleurs saxones.
6 Etoiles et Galons.
7 Le Ha: Ha.
8 Bouquet de Tivoli.
9 Emblème de la Justice—"Balance."
10 Palmette indien.
11 Ballon, feux d'artifice.
12 Roues de cascades illuminées doubles.
13 Cascade-Arc-En-Ciel.
14 Deux batteries-combinaison couleur.
15 Etoile triple.
16 Vase bohémien.
17 Gloire japonaise.
18 Etoile de Colombie.
19 Le grand rond avec changements.
20 Bijou brillant.
21 Roue de Gondole.
22 Aigle et Bouquets "Emblème de la Paix et de la Guerre."
23 Ballon-Eléphant, feux d'artifice.
24 Etoile de 79—R. A. S. L.
25 Bonsoir.
26 Grand Bouquet.

FUSÉES ASSORTIES PENDANT L'EXHIBITION.

DANSES DANS LES DEUX BATISSES.

Les Dames ne seront admises qu'avec des invitations, et celles-ci pourront s'obtenir en s'adressant à tout membre du comité ou à L. J. Courtault, Salle Stonewall Jackson.

Des soumissions cachetées pour la location de la Buvette et du Restaurant avec tous les privilèges, seront reçues jusqu'au 30 mars, par J. F. Barthélemy, 50 rue Royale.

8mars—3 9 16 23 30—av 6 8 9 10 11 12 13

Grande Ouverture de la Saison.
Mode de Printemps.
LEON GODCHAUX,

81 & 83.....Canal.....81 & 83

Je suis prêt à fournir aux acheteurs les dernières nouveautés et les modes les plus élégantes en

Vêtements pour Hommes,
Jeunes Gens,
Jeunes Garçons,
Et Enfants,

faits des étoffes de saison du dernier genre.

Les acheteurs de la campagne sont tout particulièrement invités à venir examiner mon stock avant de faire d'autres achats,

LÉON GODCHAUX,

81 & 83 rue du Canal,

21 fév— Nouvelle-Orléans.

LAWRENCE & TAYLOR,

76 Aldersgate street, Londres, E. C.,

Angleterre.

Reçoivent des consignations de produits agricoles et de matières brutes, à vendre sur le marché le plus vaste et le plus avantageux du monde.

Commissions—Pour consignations au-dessous de 50 livres sterling ... 4 pour cent
Au-dessous de 100 livres sterling ... 3 pour cent
Au-dessus de 100 livres sterling ... 2 pour cent

Fret, etc., payé et argent avancé sur consignations sans intérêt.

Remise exacte et prompte des comptes de vente et d'argent.

Banquiers: National Provincial Bank of England.

Adresse télégraphique: Bayrence, London.

19 fév—3m

Vaccination.

Mmes GAGNANT et BAUSSET, accoucheuses reçues des facultés de médecine de Paris et de la Nouvelle-Orléans, annoncent au public et aux Dames de leur clientèle en particulier qu'elles vaccinent tous les MERCREDIS, à midi. Résidence, rue des Remparts Nos. 187 et 189, entre Dumaine et St. Anne.

11 mars—3m—Mar J.D.

Chaussures.

AVIS.

Grande liquidation au Claiborne Shoe Store, No 257, rue Ursulines, coin Claiborne, pour cause de changement de magasin.

J'annonce à ma nombreuse clientèle et au public en général que je suis décidé à faire une grande vente de mon stock entier de chaussures, lequel sera vendu à des prix dont on n'a jamais entendu parler dans cette ville. Je dois faire, le 1er avril, l'ouverture d'un nouveau magasin, au coin des rues Royale et St. Philippe ancien local de Dumagnon. Ce magasin sera le plus grand de toute la ville, et il n'y aura que des articles nouveaux et du dernier goût. Il s'appellera la "Ville de Paris". Je tacherai de mériter le patronage des habitants de la ville et de la campagne.

A. L. BICOCCHI.

22 fév—1m

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $2.50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

Bottes et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Toutes commandes à sont exécutées avec soin [illegible]

E. CHABAUD,

Fabricant de Chaussures

EN GROS ET EN DÉTAIL

68 ......RUE ROYALE...... 68

Annonce à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a en magasin un des plus vastes et des plus riches assortiments de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants, qu'il vendra à des prix d'une rare modicité.

Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées dans le plus bref délai et avec grand soin. 23 fév—1 m

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.

J. A. LACROIX,

Coin Français et Victoire.

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.

Toujours en stock, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix très modérés. Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.

Je devrai soit [illegible] et figues [illegible]

SPECTACLES BALS, &c.

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MUTUELLE DE ST-MAURICE,

(GRENELLE ET VERSAILLES.)

QUATRIÈME

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

ANNUELLE,

Le Dimanche, 20 Avril 1879,

AU

MAGNOLIA GROVE,

DANS LES JARDINS DES ÉTATS-UNIS.

(Coin Bayou et Sorée).

COMITÉ D'ARRANGEMENT:

[illegible]

NOTA—Les Cartes vendues pour le "Pique-Nique" qui devait avoir lieu le 20 juin 1878 seront reçues comme les nouvelles, mais recevront [illegible]

Prix du Billet: 50 cents.

Dames et Enfants: Gratis.

Aucun Dandy ne sera admis sans un cavalier.

Par ordre du Conseil d'Administration,

PAUL ESTEBEN, Président.

P. D. [illegible], Secrétaire.

Nouveau procédé français, patenté

VIGIER

Pour enlever les incrustations qui se font dans les chaudières à vapeur.

Action positive en trois semaines.

Nous éliminons toutes les eaux, quelles que soient les impuretés qu'elles tiennent en suspension.

Notre traitement:

Enlève les écailles.

Empêche la formation de se former,

Prévient la rouille et l'encrassement.

Prévient la formation d'écumes.

Ne renferme pas d'acide, et est d'une parfaite innocuité.

Agit sur toutes les eaux, quelles que soient leurs impuretés.

S'applique à toutes les eaux,—douces, saumâtres ou sulfureuses.

Economise le combustible, les réparations, l'huile et le suif, et diminue les dangers de l'explosion.

S'introduit au moyen des tuyaux de prise, des tuyaux d'échappement ou toute autre ouverture.

Renfermé dans des paquets de 10 à 125 livres.

Toute infraction du droit de propriété sera poursuivie conformément à la loi.

ESCOMPTE au COMMERCE.

S'adresser pour les circulaires, à

HUGH W. MONTGOMERY,

160....RUE de la COMMUNE....160

NOUVELLE-ORLÉANS.

Seul AGENT pour le Sud-Ouest.

GUANO DE L'ILE AUX PINS.

Pour cannes à sucre,

Et toutes les plantes qui mûrissent rapidement.

Phosphate Ammoniacal

Pour le Coton

—ET—

Pour toutes les plantes dont la récolte se fait en été et en automne.

Les meilleurs engrais connus et préparés avec le plus grand soin pour le marché du Sud.

La semence de la canne à sucre connue sous le nom de

The KENNEY & MILLER,

(MINNESOTA)

EARLY AMBER SUGAR CANE,

Récolte de 1878.

Venant d'être reçue des fermes de Kenney & Miller.

Escompte au Commerce.

A vendre par

HUGH W. MONTGOMERY,

160..Rue de la Commune..160

Nlle-ORLÉANS.

Seul Agent pour le Sud-Ouest.

23 janv—3m

Meubles,

F. REMY.

Marchand de Meubles,

199............Chartres............199

Près St-Louis.

A TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Meubles en noyer, bois de rose et acajou, Qu'il vend aux prix les plus réduits. Réparations de meubles. Il s'occupe aussi de déménagements.

30 jan—1an—D Mar J

Charbons! Charbons!

Avis spécial.

Bureau du charbon St. Bernard.

Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.

JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons nos charbons pour du comptant aux prix suivants:

Le charbon St Bernard à 45c. le baril.
Le charbon Pittsburg à 50c. le baril.
Livré à domicile.

W. S. CAMPBELL, Agent.

16 sept

NOUVELLES INVENTIONS

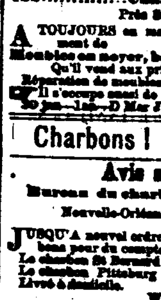

Moulin rotatoire à farine perfectionné de Hunter. Une combinaison dans une. Plus de 250,000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et le Géorgie. Envoyez $1 pour échantillons et poste. Conditions spéciales pour les agents.

[illegible] & Amusements, Rue Baronne 26.

FOURS.

Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantis pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé.

A chaque acheteur un tamis rotatoire sera donné.

FLAMBEAU.—Aucun danger des étincelles; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre; il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.

CLOCHES ELECTRIQUES.—Point de fils en-dehors ou cassés et sujets à se déranger. Toujours bonnes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner.

JAMES H. REYNOLDS,

90........Rue Baronne........90

Entre les rues Union et Perdido.

1er mai—1 an NLLE-ORLEANS, LNE.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

Le Gérant du Consulat,

LEON BELLAGUET.

1 mars

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest.

Aux magasins Nos

Coin Vieille-Levée et Bienville.

19 fév 78—1 an. Nlle Orléans.

G. CARRIERE. C. CARRIERE. CHAS J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

On se charge de les remèdes [illegible] fièvres, la dyspepsie, les [illegible] Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies [illegible]

L'EUCALYPTUS BITTERS.

[illegible]

BURKE & THOMPSON, [illegible] TCHOUPITOULAS N. O.

OFFICIEL.

Taxes et Licences pour 1879.

Département des Finances, Hôtel-de-Ville.

Nlle-Orléans, 20 mars 1879.

IL ne reste plus que quelques jours pour payer les taxes de ville de 1879 sans pénalité, le dernier jour étant le 1er avril. Les licences pour 1879 étaient dues le 1er janvier, et la liste des délinquants se fait maintenant pour exécution avec pénalité.

On évitera et frais et embarras en payant immédiatement.

ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.

20 mars—10t

Avis aux contribuables des districts inférieurs de la ville.

Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat Second, 3me et 6me districts — Paroisse d'Orléans, No 47 rue St-Louis.

Nlle-Orléans, 11 mars 1879.

AVIS est donné que les tableaux des taxes d'Etat de 1879, exigibles en 1879 et des licences pour l'année 1879, sont maintenant prêts pour perception à ce bureau.

Les pénalités suivantes seront ajoutées sur les taxes de 1879, pendant le mois de mars, 1 pour cent; d'avril, 2 pour cent; de mai, 3 pour cent; de juin, 4 pour cent.

P. L. BOUNY, Percepteur de taxes.

11mars—12,16,25

Amendements à la Charte de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1879.

A l'assemblée régulière du Conseil des Directeurs, tenue le 10 février 1879, les membres dont les noms suivent étaient présents: MM. P. Lanaux, E. Marquez, M. Frank, C. E. Girardey, W. Frank, E. Toby, Jno. Geddes, J. J. Fournet et Chas. Lafitte.

Sur la pétition d'une grande majorité des actionnaires, les amendements suivants à la Charte de la Compagnie, ont été unanimement adoptés en tant que Conseil de Direction par les actionnaires, Article de la Charte.

ARTICLE DIX-HUIT.

Le premier article de la Charte est amendé de façon à renvoyer l'expiration de la Charte jusqu'au 1er Juin de l'an 1899 [dix-huit cent quatre-vingt dix-neuf], à moins que les affaires de la compagnie ne soient liquidées plus tôt par un vote des deux tiers des membres de la corporation.

ARTICLE DIX-NEUF.

Le capital de cette compagnie est fixé à Cent Mille Piastres.

Ce changement devant prendre effet à partir du premier du mois de Juin prochain, époque où de nouveaux certificats d'actions seront émis.

Les nouvelles actions seront de Cent Piastres chacune.

Il sera émis pour des fractions d'actions des certificats qui seront plus tard, par suite de ventes ou d'achats convertis en actions pleines.

Je soussigné, notaire des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par le présent que les amendements précédents aux articles de la Charte de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands sont inscrits ce jour dans ce bureau, dans le livre 156, folios 280 et 281.

Nouvelle-Orléans, 10 février 1879.

J. G. RICHARDSON, Député Assesseur.

2 mars

La Banque du Sud en liquidation.

AVIS.

Les déposants qui ont fait des dépôts spéciaux de titres et de papiers dans la dite Banque, par ordre de la Quatrième Cour de District de la paroisse, les dits dépôts leur seront remis, sur preuve d'identité pour recevoir, à la maison de banque tous les jours, entre midi et deux heures, sur leur reçu.

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1879.

Pour les commissaires,

R. HERMUDES, Avocat

Pour le Shérif Civil,

RENAUX, FERRER & HALL, Avocats.

20mars—10t

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands—No 124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 20 mars 1879.—L'élection annuelle de onze directeurs aura lieu au bureau de cette compagnie, LUNDI 17 avril 1879, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

G. W. NOTT, Secrétaire.

20 mars—

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.—Nouvelle-Orléans, 21 mars 1879.—Dans une élection de directeurs de cette compagnie tenue le 8 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour le service de l'année suivante:

JOS. HERNANDEZ,	R. SALOY,
J. N. AVEGNO,	ROBT. MOTT,
CHS. DeBUYS,	J. J. McGINNIS,
T. S. [illegible]	CHS DILLINGHAM,
A. B. WHEELER.	

Et dans une réunion du dit bureau des directeurs tenue le 20 du courant, M. JOS. HERNANDEZ, a été unanimement réélu président et M. J. N. AUGUSTIN, secrétaire.

21mars—3t J. N. AUGUSTIN, secrétaire.

BANQUE NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Dépositaire des États-Unis.

Nous sommes prêts à remplir tous les ordres pour des BONS DE 4 POUR CENT DES ÉTATS-UNIS.

Les Bons des États Unis de 1867 portant 6 pour cent d'intérêt, rachetés et non rachetés seront pris en paiement. 11 mars—1 m.

Changement de local.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

PAR suite de l'incendie qui a eu lieu ce matin, nous avons provisoirement transporté nos bureaux à la bâtisse Louisiana National Bank, No 120 de la rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp.

GEORGE LANAUX, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 20 mars 1879. 21 mars—1m

New Orleans Savings Institution. Banque d'Epargne de la Nlle-Orléans.—En égard au fait qu'il y a eu une demande croissante de la part des déposants sur cette institution, et que les placements faits dans l'intérêt des déposants ne peuvent être réalisés les sommes voulues qu'à grands sacrifices,

Résolu, que préalablement à toutes les présentations de paiement, 15 pour cent seront payés immédiatement, et un avis de quarante-vingt-dix jours sera exigé pour tout paiement subséquent.

DAVID URQUHART, Président.

C. COHN,
AF'D MOULTON,
ED. A. PALFREY,
THOS. A. ADAMS,
CHAS. J. LEEDS, Directeurs.

1mars

Brasseries.

Pellican Steam Brewery,

EUGENE KRATH,

300....RUE VILLERE....300

Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

11 fév—1an

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS.

Entre Conti et St-Louis.

4 fév 1an—D.M.J.

Wm. J. YOUNG,

Fabricant et marchand de

Harnais, Selles et Colliers, Brides, Fouets, Licous, Etrils, Brosses, etc.

8..... NORTH PETERS ST. 8

Entre Ursulin [illegible]

Réparations à un fait au à bon marché. Le travail est toujours garanti. L'huile de harnais de Frank Miller toujours en magasin.

1er mars—1 an—M.V.D.

Agence de Travail.

Avis aux Planteurs.

JE fournirai aux planteurs les meilleurs travailleurs de couleur pour la canne et le coton, en familles, ou isolément, hommes et femmes, en les envoyant à la Nlle Orléans, au Dépôt du chemin de fer, aux bateaux à vapeur ou sur les habitations, comme on le voudra. Les ordres devront m'être adressés à Mobile, Ala., No 35 St. Emanuel street. Un fort acompte sera accordé aux planteurs qui demanderont à la fois vingt (20) travailleurs ou plus.

EDWARD E. TWITTY, Agent de travail.

18 mars—1m—D.M.J.

URSIN DELLANDE,

FABRIQUE DE CIGARES,

434....RUE ST-CLAUDE...434

Entre St-Antoine et Bagatelle.

Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 250,000 cigares. Prix très réduits. Cigarettes offerts à $16 le millier et au-dessus.

28 janv—1an—D.M.J.

MATELAS

A Prix Extraordinairement Réduits

CHEZ

DONAHOE

Fabrique de Matelas bordés à la corde patentés.

44......RUE DE CHARTRES......44

Près Douane.

Venez les voir.

1er mars—en 12 nov—D.M.J. J. J. DONAHOE.

J. H. AUDIFFRED

Successeur de J. Montané

MARECHAL-FERRANT,

236.......Rue Royale.......236

Entre Esplanade et Paix.

Chevaux ferrés dans le plus bref délai. 28 fév—1an.D M J

Vincente Ranna,

(SUCCESSEUR).

Médecin Vétérinaire et Forgeron,

186.......REMPARTS.......186

Entre Toulouse et St-Pierre.

Toute notre un soin tout particulier toutes espèces d'ouvrages.

Les ordres du public sont sollicités et seront remplis avec une grande promptitude.

G. PITARD,

221 & 223 RUE DU CANAL.

Importateur de quincaillerie et de porcelaine.

[illegible]

Tous à des prix modérés

10 fév—1an

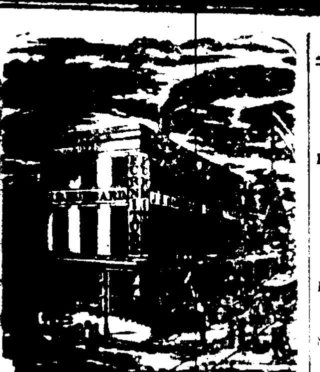

L.S.L.

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA DIXIÈME ANNÉE

Payant $40 000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 8 AVRIL 1879.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE D.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 8 AVRIL 1879.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	.....	10,000
1 Lot de	5,000,	.....	5,000
2 Lots de	2,500,	.....	5,000
5 Lots de	1,000,	.....	5,000
20 Lots de	500,	.....	10,000
100 Lots de	100,	.....	10,000
200 Lots de	50,	.....	10,000
500 Lots de	20,	.....	10,000
1,000 Lots de	10,	.....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités autour du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit.	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités autour du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités autour du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit.	900

1,857 Lots se montant à.......$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692

New Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur la bureau de poste, par des lettres recommandées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS qu'un Grand Tirage à Mardi, 8 Avril 1879.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les villes, comtés, villes et villages de l'Union.

Renseignements [illegible] et détails [illegible]

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne

Toutes [illegible] réponse [illegible] qu'il [illegible] un retour.

LE PALAIS

—DES—

MEUBLES

—DE—

JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR,

Etabli en 1840,

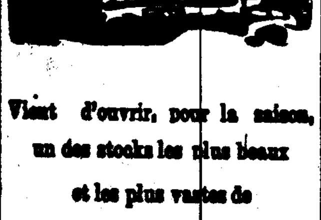

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de

MEUBLES DE SALON,

de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marquetterie, qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX

TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI RÉDUITS.

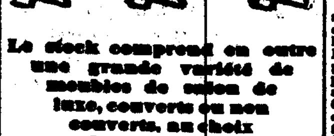

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts en non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

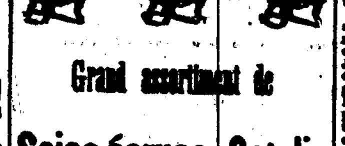

Grand assortiment de

Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

Matériaux tous de choix et travail garanti.

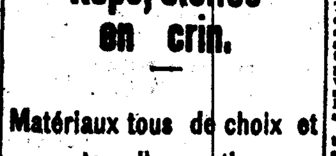

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils, Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

Grand choix de

GLACES

du dernier genre.

Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.

—AUSSI—

Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à

TRÈS BAS PRIX.

Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.

VENEZ TOUS.

JOS. B. HUBBARD,

120 S. RAMPART & PERDIDO.

27 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur et terrains nus dans le Premier, Second, Troisième et Sixième District de cette ville et dans la Paroisse St-Bernard, Billets Hypothécaires, Bon de la ville de la Nouvelle Orléans.

Coin des Rues Pitt et Peniston,

Demi ilet de terre, borné par les rues Douane, Bienville, David et Avenue Carolton.

Six Terrains nus faisant face aux rues des Champs-Elysées, Marigny, Girod et St-Jean-Baptiste.

No 93 rue des Remparts entre celles Gravier et Perdido.

Rue Craps, entre celles Musique et Poète.

Rue Musique, entre celles Amour et Craps.

No 244 rue des Remparts, entre celles Girod et Julia.

No 163 rue St-Philippe, entre celles St-Claude et Tremé.

Coin des rues Ursuline et Tonti.

No 372 rue des Ursulines, entre celles Galvez et Miro.

No 301 rue Dauphine, entre celles Hôpital et Quartier.

Coin des rues Dauphine et Quartier.

Coin des rues Orléans et Bourgogne.

Rue Baronne, entre celles Julia et St-Joseph.

No 236 rue du Canal, entre celles Franklin et Tremé.

Rue Euphrosine, entre celles Clara et Martin.

Rue North Market, entre celles Nouvelle-Levée et Tchoupitoulas.

Morceau de terre sur le Bayou Terre aux Boeufs dans la paroisse St-Bernard.

Succession de Pierre Villarceaux Macarty.

Isidore E. Alsin Macarty et al.

vs.

Mme Veuve de Phelps et autres.

No 40,593.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 26 avril 1879, à midi, il sera vendu, à la BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu le 18 mars 1879 et signé le 22 mars 1879, par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, billets hypothécaires et bons, à savoir:

1° SIX CERTAINS MORCEAUX DE TERRE ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Champs-Elysées, Marigny, Girod et St-Jean-Baptiste, lesquels lots sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, d'après un plan ci-joint passé pardevant O. Drouet, notaire en cette ville, en date du 9 décembre 1871, et ayant d'après le dit plan les dimensions suivantes: le lot A mesure 60 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot B mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Girod sur 200 pieds de profondeur sur la ligne à côté de la rue Marigny, et une première profondeur de 128 pieds sur le côté opposé, plus près des Champs-Elysées, de là elle s'étend à un angle droit de 5 pieds sur une seconde profondeur de 40 pieds et ensuite elle arrive à un angle droit de 2 pieds sur une profondeur de 32 pieds, de manière qu'il mesure 52 pieds 9 pouces sur la ligne du fond; les lots C et D, mesurent chacun 30 pieds 4 pouces et demi à la rue St. Jean-Baptiste par les profondeurs suivantes: lot D. 119 pieds 8 pouces, et lot C. 119 pieds 8 pouces sur la ligne qui le divise du lot D, et a une première profondeur sur le côté opposé près de la rue des Champs-Elysées de 39 pieds 8 pouces, de là, il ouvre à angle droit de 2 pieds sur une seconde profondeur de 32 pieds, puis il rétrécit de 2 pieds sur une troisième profondeur de 40 pieds, de là il ouvre à angle droit de 2 pieds sur une quatrième profondeur de 8 pieds et mesure 33 pieds 4½ lignes sur la ligne du fond; les lots E et F, mesurent 30 pieds de face chacun à la rue Marigny sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, achetés par le défunt Pierre Villarceaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 5 août 1875, enregistrée le 21 août 1875 dans le registre No 8, Fol. 235, Bureau des aliénations, 6 août 1875, livre 104, Folios 890 à 894.

2° LA MOITIÉ D'UN CERTAIN ILET DE TERRE situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, David et Avenue Carrollton, étant la moitié du dit ilet faisant face à la rue Douane et s'étendant de la rue David à l'Avenue Carrollton et mesure en profondeur et façade sur les deux dites dernières rues, la moitié de la profondeur du dit ilet, le dit demi ilet étant composé de deux portions de terre—l'une désignée par la lettre B d'après un plan de G. F. Dunbar, voyer, en date du 12 décembre 1848, et d'après une copie des plans dessinés par Alber d'Hémécourt, ancien voyer, en date du 15 février 1849, et les deux déposés dans le bureau des actes notariés de cette ville, et l'autre formant le reste du dit demi-ilet d'après un plan de C. A. Hedin & Scarborough, voyer, daté 17 novembre 1853, et déposé dans le bureau de A. Ducatel, notaire, comme plan No 28 du Livre des Plans No 5, acheté par le dit défunt, Pierre Villarceaux Macarty, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 16 avril 1873, enregistré livre du registre No 5, folios 385 à 390 26 mai 1873, Livre du Bureau des Aliénations No 101, Fol. 763.

3° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues St Philippe, St-Claude, Ursulines et Tremé, mesurant, mesure française, 40 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en bois pour famille, avec quatre chambres, deux cabinets et galerie, avec cuisine pour voiture, cuisine à deux étages avec trois chambres, cour carrelée, waterworks, cuve, lieux d'aisances, puits, etc., acheté par le défunt Pierre Villarceaux Macarty de Mme Adrienne James, le 30 mai 1877, enregistré Bureau des Aliénations, Livre 111, Fol. 100. Cette propriété porte le numéro municipal 163, rue St-Philippe.

4° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Pitt, Amelia, Prytania et Peniston, le dit lot de terre étant une partie de la partie marquée E d'après le plan joint à un acte passé le 10 avril 1868, pardevant S. Magner, alors notaire en cette ville, et mesurant 53 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt, commençant du coin des rues Pitt et Peniston et ayant une profondeur et façade à la rue Peniston de 100 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un chalet maison cottage à deux étages, retiré de la rue, couvert en ardoises, avec galerie devant et derrière, salon, salle à manger, chambres et cabinet au second étage, cuisine en bois à deux étages reliée à la bâtisse principale avec quatre chambres, lieux d'aisance, hangar, cuve, etc., acheté par le défunt Pierre Villarceaux Macarty le 16 avril 1873 à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, enregistrée dans le Bureau des Aliénations, le 19 mai 1873. Livre 101. Folio 763.

5° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues St Jean, Cirque, Girod et Julia, et mesurant 25 pieds, 9 pouces de face rue du Cirque, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après le plan de C. A. Hedin, ex-voyer, daté du 8 décembre 1850, et déposé au bureau de A. A. Bandouin, ancien notaire en cette ville. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques, à trois étages, la partie inférieure duquelle peut être transformée en magasin; corridor et deux chambres à chacun des deux autres étages, cuisine en briques, à deux étages attenante à la bâtisse principale, avec trois pièces, à chaque étage, citerne, hydrant, etc. Cette propriété porte le No 244 de la rue des Remparts. Elle a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty, décédé, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 2 juin 1874, et a été enregistrée au bureau des Transferts, le 15 juin 1874, à la page 278 du livre 103.

6° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, rue Musique, entre Amour et Craps, et désigné par le No 265, sur un plan en date du 30 juin, 1807, et déposé au bureau de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, et désigné aussi sur un autre plan tracé, le 15 février 1824, par J. Pilié, ex-voyer de la ville, et annexé à un acte passé le 7 mai 1824, par devant le dit notaire, F. de Armas. Le terrain mesure 50 pieds de face rue Musique, sur 149 de profondeur.

7° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Craps, Music, Amour et Poète, faisant partie du lot désigné par le No 221, sur les deux plans ci-dessus mentionnés. La dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Craps sur une profondeur de 120 pieds. Elle a été acquise par feu Pierre Villarceaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 8 novembre 1875, et a été enregistrée au Bureau des Aliénations le 9 novembre 1875, Livre 107, folio 109.

8° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cirque, Dryades, Gravier et Perdido, désigné par le No 2 sur un plan dressé par Pilié, le 20 janvier 1841, mesurant, en pied américain, 31 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Cirque, sur 90 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 1, 93 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, et 31 pieds de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, avec cuisine en briques à deux étages. Cette propriété porte le numéro municipal 93 rue des Remparts. Elle a été acquise par feu Pierre Villarceaux Macarty de Mme Leclerc, femme de Jean Leclerc, le 17 avril 1871, et a été enregistrée au bureau des aliénations, livre 98, folio 510.

9° TROIS LOTS DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tonti, Miro et St. Philippe, désignés par les Nos 4, 5 et 9. Lesdits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur et façade de 92 pieds 8 pouces 2 lignes sur la rue Tonti dont il forme l'angle. Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, divisée en deux corps de logis ayant de chaque côté deux chambres et une galerie au rez-de-chaussée, et deux chambres et un cabinet au 1er étage de chaque corps de logis, balcon sur la façade, cuisine à deux étages avec quatre chambres, gaz dans la maison, hydrant, etc.

10° UN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Ursulines, St-Philippe et Miro, formant autrefois partie des lots ci-dessus décrits Nos 4, 5 et 9. Il mesure 24 pieds de face à la rue Tonti, sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un petit cottage, etc. Les propriétés ci-dessus décrites, 9 et 10, ont été acquises par feu Pierre Villarceaux Macarty de Justin Fremeaux, le 23 avril 1871, et ont été enregistrées au Bureau des Aliénations dans le livre 100, folio 198.

11° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, désigné par le No 15 sur un plan déposé au bureau de E. G. Gottschalk, notaire; le dit terrain mesure 33 pieds américains de face sur la rue des Ursulines, sur 146 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage en bois à distance de la rue, couvert en ardoises et ayant cinq chambres, galerie, cuisine, citerne, lieux d'aisances, parterre, etc. Cette propriété porte le No 372 de la rue des Ursulines. Elle a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty d'Oscar Drouet, le 21 janvier 1870 et est enregistrée au bureau des Transferts à la page 309 du livre 97.

12° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Quartier et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face rue Dauphine, sur les profondeurs suivantes, savoir: 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes du côté de la rue Hôpital, et 96 pieds, première profondeur du côté de la rue Quartier, puis le terrain s'élargissant de 31 pieds, 11 pouces, une seconde profondeur de 33 pieds, 10 pouces, 6 lignes, de sorte que le terrain mesure à l'arrière-plan une largeur de 63 pieds, 11 pouces, 3 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence de famille en briques avec mansardes, grand corridor latéral, galerie, deux pièces au rez-de-chaussée, deux chambres et deux cabinets dans l'attique; une cuisine en briques à deux étages avec six chambres; une autre bâtisse en bois avec deux chambres et un cabinet; gaz, hydrant, lieux d'aisance, etc. La propriété a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty de dame Vve Jean B. Judice, le 30 septembre 1865, et est enregistrée au bureau des Transferts, à la page 239 du livre 89. Cette propriété porte le numéro municipal 301 rue Dauphine.

13° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Quartier, Hôpital et Bourgogne, formant l'angle des rues Dauphine et Quartier, et mesurant 42 pieds 2 pouces de face rue Dauphine, sur 95 pieds de face et de façade sur la rue Quartier. Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à deux étages, avec corridor aux deux étages, deux chambres de chaque côté du corridor à chaque étage, une vaste galerie fermée sur l'arrière aux deux étages, une cuisine en briques, à deux étages, avec quatre chambres, gaz, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc.

14° UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Quartier et Bourgogne, adjacent au terrain ci-dessus décrit No 13, et mesurant 22 pieds, 10 pouces, 6 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 96 pieds entre lignes parallèles.

15° UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'arrière des terrains Nos 13 et 14 ci-dessus décrits dans l'ilet borné par les rues Quartier, Dauphine, Hôpital et Bourgogne, mesurant 32 pieds 10 pouces et 6 lignes de face sur la rue Quartier, sur une profondeur de 66 pieds entre lignes parallèles. Les 13e, 14e et 15e morceaux de propriétés formant ensemble un seul morceau de terre.

16° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, dans le carré d'ilet, borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste-Anne et Dauphine, et mesurant environ 40 pieds de face rue d'Orléans, sur environ 80 de profondeur et de face rue Bourgogne. Les améliorations comprennent un bâtiment à un étage, qui a été occupé comme magasin d'épicerie pendant plus de quarante ans. La dite propriété a été achetée par Pierre Villarceaux Macarty, décédé, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 25 avril 1844, elle est enregistrée à la page 259 du livre 36 au bureau des transferts.

17° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Julia, St-Joseph et Carondelet, étant le lot le plus rapproché de la rue St-Joseph de deux lots désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan tiré par Louis Surgi, arpenteur, le 4 octobre 1841, déposé au bureau de Théodore Seghers, notaire. Le dit lot mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur 90 pieds 1 pouce et 1 3-5 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence de famille en briques, à trois étages, avec vestibule et salons doubles au rez-de-chaussée, vestibule et deux chambres aux deuxième et second au troisième, une cuisine en briques à deux étages, avec sept chambres, chambre à bain, lieux d'aisance, water-works, gaz, cave, etc. Cette propriété porte le numéro municipal No 231 rue Baronne, et a été acquise par feu Pierre Villarceaux Macarty de Aaron Hirsch, le 3 août 1871; elle a été enregistrée au Bureau des Aliénations, livre 100, folio 156.

18° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Franklin et Tremé, désigné par le No 2 sur un plan de Mulhausen, daté le 19 mai 1844 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire de cette ville, mesurant 26 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un édifice en briques convenable pour une grocerie, confiserie, magasin de marchandises sèches ou tout autre commerce. Cette propriété porte le numéro municipal 236 rue du Canal. Elle a été acquise par Pierre Villarceaux Macarty de Francis et Louis Pitot, le 15 mai 1860.

19° UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans le premier district de cette ville, désigné comme lot No 4 de l'ilet No 15 qui est compris entre les rues Clara, Martin, Euphrosine et le chemin coquillé, d'après le plan de G. F. Dunbar ancien arpenteur, daté le 9 janvier 1845, et déposé aux archives de D. L. McCay, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesure 31 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Euphrosine, sur une profondeur de 123 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 3, et 126 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 5, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

20° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues North Market, New Levée, St-Joseph et Tchoupitoulas, désigné par le No 6 sur un plan déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire de cette ville, le 12 mai 1866, dans le Livre de Plans No 1. Le dit lot mesure, d'après le dit plan, 22 pieds 4 pouces de face à la rue North Market sur une profondeur entre lignes parallèles de 58 pieds 1 pouce. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La 19e et la 20e propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par feu Pierre Villarceaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 5 juin 1878 et ont été enregistrées au Bureau des Aliénations le 5 juin 1878, livre 111, folio 539.

21° UNE CERTAINE PORTION DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits voies et dépendances y attachées, située dans la paroisse St-Bernard, Etat de la Louisiane, des deux côtés du bayou Terre aux Boeufs et ayant les dimensions suivantes: 3 arpents, plus ou moins, de face sur deux côtés du dit Bayou Terre aux Boeufs et s'étendant en profondeur jusqu'à 40 arpents des deux côtés du dit bayou, bornée à la ligne supérieure par l'habitation Povdras appartenant maintenant aux héritiers de John Dawson et à la ligne inférieure par la propriété [Habitation St-Josseph] appartenant actuellement à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

BILLETS

22° Deux billets tirés par J. Lessard, à la date du 14 mai 1877, respectivement pour trois mille cinq cents piastres ($3500) et trois mille piastres ($3000), payables le 20 avril 1878, étendu au 20 23 octobre 1879, et tous les intérêts payés à cette date, assurés par hypothèque par acte passé devant O. Drouet, notaire, le 14 mai 1877.

23° Un billet d'Antoinette Faivre, daté du 6 septembre 1877 pour deux mille deux cents cinquante et une piastre ($2251), assuré par hypothèque par acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, passé le 6 septembre 1877, payable le 4 septembre 1878.

24° Un billet de L. Rabaud, daté du 28 juin 1877, pour mille piastres ($1000) payable à un an de date, sur lequel cinquante piastres ($50) ont été payées à compte et, pour la balance, renouvelé et étendu au 20 juin 1879, et tout l'intérêt payé à cette date.

25° Un billet de Thomas Jorda, daté du 9 janvier 1872, de cinq mille piastres ($5000), payable à un an de date, assuré par hypothèque par acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 9 janvier 1872, avec intérêt payé jusqu'au 9 mai 1878.

26° Un billet de Victoria Macarty, daté du 4 septembre 1868, pour mille cinq cents piastres ($1500), assuré par hypothèque par acte passé devant A. Dreyfous, notaire, payable à un an de date et étendu au 15 juin 1879, et tout l'intérêt payé jusqu'à cette date.

27° Un bon de la ville de la Nlle-Orléans No 2368 à la date du 1er juin 1870 pour mille piastres, avec le coupon d'intérêt y attaché.

Termes et conditions—Pour les billets et le bon, comptant au moment de l'adjudication, et pour les immeubles, une moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an par billet de l'acquéreur, achats divisés en coupons si on le désire, portant hypothèque spéciale et privilège et gage de vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, la charge de 5 pour cent pour émoluments d'avocat pour le cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets ou une partie de billet et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant tenir les bâtisses assurées et transférer la police d'assurance au porteur des billets, et assumer toutes les taxes payables et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et devant être requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23mars—23,25 avl,8.15.22.26

DIAMANTS,

Montres en or, et montres en argent, Instruments de musique, Pendules françaises, anglaises et Yankee, Toute espèce de bijoux riches, Chaînes de montre en or et en argent, Fusils et révolvers, Cannes et lorgnettes, Linge de corps pour dames et pour messieurs.

D'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, No 46 de la rue Royale—JEUDI, 27 mars, et les jours suivants, à 10 heures, il sera vendu au bureau de prêts sur gages de Jos. Anglade, au coin des rues Bourbon et Conti, tous les gages forfaits, lesquels se composent en partie, des articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant.

N. B.—Chaque article offert sera vendu sans égard au montant prêté. 23mars

Papier pour tapisserie, papier pour dessin, papier à relier, tableaux, portraits, stores, cordes et ornements pour portraits, cadres dorés et en acajou et autres, statuettes bronzées, papier de soie, coins, papeterie, miroirs, et autres articles trop longs à énumérer.

AUSSI

Garnitures de bureaux, comptoirs, pupitres, vitrières, chaises, etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, No 46 de la rue Royale—MARDI, 25 mars 1879, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu au coin des rues Toulouse et Chartres, le contenu du dit magasin comprenant en partie les articles ci-dessus mentionnés, en lots au gré des acquéreurs. VENTE POSITIVE.

Conditions—Comptant.

N. B.—Les commerçants et le public en général trouveront qu'il est de leur intérêt d'assister à cette vente. 22 mars—

PAR O. VALETON.

Vins Rouge en Barriques et Caisses, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, Encanteur.—MARDI 25 mars à midi il sera vendu, au No 90 rue des Magasins—100 futailles et Caisses vin rouge pour familles.

Conditions—comptant. 22 mars—

A vendre ou à louer.

La maison bien connue, le "Lake Park House", située à l'extrémité du Nouveau Lac, comprenant les dépendances, hangars, jardins et lots pour bâtir, ainsi toutes les installations complètes, nécessaires à un restaurant de première classe, et café. A vendre ou à louer à des conditions libérales. Des propositions cachetées seront reçues par

JOHN FRANK,

18 mars—7t 143 rue Poydras.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

VENTE PEREMPTOIRE A L'ENCAN, PAR ORDRE DU PRESIDENT ET DES DIRECTEURS DE L'ASSOCIATION DU CREDIT FONCIER DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

De Propriétés améliorées, admirablement situées dans le Premier, Second et Troisième Districts,

Coin des rues St-Antoine et Solidelle. Coin des rues Palmyre et Dorgenois.

Nos 192 et 192 1/2 rue Marigny, entre celles Girod et Urquhart.

No 277 1/2 rue St-Louis, entre celles Robertson et Claiborne.

No 453 rue Ste-Anne, entre celles Miro et Tonti.

Avenue Jourdan, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

No 91 rue Ursulines, entre celles Bourbon et Dauphine.

No 300 rue Hôpital, entre celles Roman et Derbigny.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No. 46 de la rue Royale—SAMEDI, 5 avril 1879, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CELLES CANAL ET DOUANE sans limite ou réserve, par ordre du PRESIDENT ET DES DIRECTEURS DE L'ASSOCIATION DU CREDIT FONCIER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Annette, Prieur et St Antoine, mesurant 28 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St-Antoine, sur une profondeur et façade de 115 pieds 4 pouces et 3 lignes à la rue Solidelle, dont il forme le coin.

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Broad, Gasquet et Dorgenois, mesurant 27 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur et façade de 105 pieds 11 pouces et 4 lignes à la rue Dorgenois, dont il forme le coin.

3° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Girod et Urquhart, mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny, sur 110 pieds 10 pouces et 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Cette propriété porte les numéros municipaux 192 et 192 1/2 de la rue Marigny.

4° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Toulouse, Claiborne et Robertson, mesurant 17 pieds de face à la rue St-Louis, sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Cette propriété porte le numéro municipal 277 1/2, rue St-Louis.

5° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Miro et Tonti, mesurant 16 pieds 6 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Cette propriété porte le numéro municipal 453, rue St Anne.

6° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Bourbon et Dauphine, mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 98 pieds 10 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles. Cette propriété porte le numéro municipal 91, rue des Ursulines.

7° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Jourdan et les rues Dauphine, Bourgogne et Desiondes, mesurant 60 pieds de face à l'Avenue Jourdan, sur une profondeur de 125 pieds à la ligne plus près de la rue Bourgogne et 150 pieds de profondeur sur l'autre ligne latérale.

8° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Roman et Derbigny, mesurant 33 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Hôpital, sur 116 pieds 6 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Cette propriété porte le numéro municipal 300, rue Hôpital.

Pour plus amples détails, voir les plans à la Bourse.

Termes et conditions—1/3 ou 1/2 comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans ou 1, 2 et 3 ans, au gré des acquéreurs, pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur et privilège sur la propriété vendue portant 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat, en cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le paiement de la totalité ou d'une partie des dits billets, les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses et transférer les polices aux détenteurs des billets et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1879, en sus du prix d'adjudication, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant G. Le Gardeur, aux frais des acquéreurs.

mars23—23 à la vente

PAR H. STERN & CO.

625 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR H. STERN & CO.—Il sera vendu LUNDI, 24 mars 1879, à 11 h du matin, à leur salle d'encan, No 63 de la rue de la Douane—625 caisses Bottes, Souliers et Brodequins formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviendront au commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 23 mars—

PAR C. E. GIRARDEY.

Un placement de première classe—Quatre magasins et résidences en briques, à deux étages, dans un des quartiers les plus populaires du 2e district.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 29 mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'encan pour cause de départ.

Ces magasins et résidences contigus en briques, à deux étages, situés au centre de la ville, solidement construits et bâtis pour l'agrément, au coin ouest des rues Bourbon et St-Pierre, dans l'ilet formé par les rues Bourbon, Dauphine, St-Pierre et Orléans. Ces propriétés sont désignées par les Nos [illegible] de la rue Bourbon et par les Nos [illegible] de la rue St-Pierre, bâtis avec soin pour emplacement d'affaires et résidences et divisés en corps de logis séparés. Cette propriété convient à cette portion respectable et centrale du Second District.

Cette propriété est toujours recherchée et est louée en ce moment à de bons locataires à raison de $1080 par an, par des baux. Située près de la cathédrale, des cours, marchés et lieux de plaisirs elle est assurée de locataires constants.

Les capitalistes cherchant un placement de première classe sont priés de prendre en considération les avantages sans nombre qu'offre cette propriété.

Conditions—1/4 ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de huit pour cent par an d'intérêt, cinq pour cent honoraires d'avocat et transfert de la police d'assurance. L'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1879, en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente, pardevant Theo. Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 mars—15, 16, 22 au 29

Le cottage en bois et résidence à 2 étages Nos 40 et 42 rue Robertson, entre les rues Bienville et Douane.

Vente positive pour payer une hypothèque.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur.—Bureaux, No 31, de la rue du Camp—SAMEDI, 29 mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan avec le consentement des parties pour payer une hypothèque—

1° La résidence en bois à 2 étages No 42 rue Robertson, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Villeré, Bienville et Douane, contenant 4 chambres, cuisine séparée, cuve et allée de côté.

2° La résidence (cottage) en bois à un étage attenant à la première et désignée par le No 40 de la rue Robertson, contenant 4 chambres, cuve et allée de côté. Voir le plan à la vente pour les dimensions.

Conditions.—Moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an. 5 pour cent honoraires d'avocat; transfert de la police d'assurance et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Keer, notaire, aux frais des acquéreurs.

15mars—15, 16, 22 à la vente.

Vente positive du cottage en bois à deux corps de logis, et d'un grand lot au coin Claiborne et Ursulines.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux, No 31 de la rue du Camp, SAMEDI, 29 mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu avec le consentement des parties, ce cottage en bois à deux corps de logis désirable et bien situé formant le coin N. E. des rues Claiborne et Ursulines, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Ursulines, Robertson et le chemin du Bayou. La propriété comprend 2 lots de terre ayant une façade totale à la rue Claiborne de soixante dix pieds sur une profondeur à la rue Ursulines de quatre-vingts pieds 8 pouces et cent cinq pieds deux pouces sur la ligne latérale du côté du chemin du Bayou et une largeur sur une ligne oblique dans le fond de soixante-quatorze pieds trois pouces.

Conditions—1/2 ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans de crédit par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an; 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Jas. Fahey, notaire.

15 mars—15, 16, 22 à la vente.

SIMEON TOBY. EDWARD TOBY, Jr.

Simeon Toby & Son,

Agents de fabriques et marchands commissionnaires,

55.......RUE GRAVIER.......55

Coin Tchoupitoulas.

SEULS AGENTS POUR

De ST. MARCEAUX & CO., Reims, EXTRA DRY, & DRY ROYAL

CHAMPAGNE

J. Merman & Co., Bordeaux; Larose, Margaux, Pontet-Canet, St. Emilion, St. Germainville et d'autres vins de Bordeaux en barriques et en caisses.

La célèbre marque D. C. & E., de JUS DE CERISE.

Marque du Cheval—Seven Brands.

Tous les ordres pour Sub Lots seront remplis par des envois du magasin ou directement du lieu de provenance, avec permis de douane.

HERMANN BATJER & BRO., Importateurs, New-York.

28 déc—1an—D.M.V.